

République Française
 Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 31 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Philippe GENETIER.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Peggy ALVES DA COSTA, Nathalie SARRAU, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothee LUCIANI, Frédéric LACROIX, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Céline RUBIO

DE_2026_18 - Objet : DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AU CNAS

La commune de Chânes adhère au Comité National d'Action Sociale, il convient alors de désigner un délégué représentant la commune au sein des instances.

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de désigner Marion DUPUY-GAY comme déléguée afin de représenter la commune au sein du CNAS.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Philippe GENETIER